L'ABEILLE.

pense, le dit acte subit sa 2de lecture et il est référé au comité judiciaire.

M. Burthe offre la résolution suivante, qu'on lit et elle est adoptée :

Il est résolu que le comité des dépenses contingentes est autorisé à tirer des mandats pour le millage des Sénateurs qui ont visité d'autres parties de l'État comme membres de comités.

Sur motion de M. Tatman, M. Richardson, de Ouachita, est ajouté au comité des institutions charitables.

Sur motion de M. Richardson, de Ouachita, le Sénat prend en considération l'acte intitulé :

Acte pour faire le recensement de certaines portions des paroisses Ouachita, Morehouse, Caldwell, Franklin et Carroll, dans le but de former une nouvelle paroisse qui portera le nom de Richland.

Pendant que se discutait le dit acte, M. Richardson, de Ouachita, demande qu'on fasse l'appel nominal du Sénat.

Le sergent d'armes est requis d'inviter les Sénateurs à prendre leurs siéges.

L'appel nominal se fait, et les membres suivants sont présents :

MM. Baker, Benjamin, Burthe, Butler, Clark, Cole, Daunoy, Gardère, Labauve, Lacoste, Martin, Mayo, Moore, Provosty, Richardson, de Washington, Richardson, de Ouachita, Tatman—17 Sénateurs, ce qui fait un quorum.

M. Richardson, de Ouachita, renouvelle alors sa motion de prendre en considération le dit acte.

Sur motion du même Sénateur et après dispense des règles, le dit acte subit ses diverses lectures et passe.

M. Richardson, de Washington, présente les pétitions qui suivent :

Pétition de John S. Carls, de la paroisse de Washington, instituteur, demandant qu'on soit venu à son secours.

Sur motion du même Sénateur, elle est référée au comité sur l'éducation publique, et

Pétition d'Alex Painter, vétéran de 1814 et 15, laquelle est référée au comité des réclamations.

Le même Sénateur présente un acte intitulé :

Acte en faveur d'Elizabeth Yarborough, veuve de Gedeon Yarborough, vétéran de 1814 et 15.

Sur motion et après dispense des règles, le dit acte subit sa 1re et 2de lecture, et il est référé au comité des réclamations.

Sur motion de M. Butler, le Sénat s'occupe de l'acte intitulé :

Acte pour créer la paroisse de Winn.

Sur motion et après dispense des règles, le dit acte subit sa 1re et 2de lecture, et il est référé au comité des affaires de paroisse.

M. E. Salomon, assistant greffier de la Chambre, vient demander la signature du Président du Sénat à l'acte enrôlé de la Chambre qui suit :

Acte pour amender l'acte intitulé Acte pour incorporer la ville de St-Martinville, approuvé le 6 mars 1843.

Sur motion, le Sénat siége à huis clos, pour s'occuper des affaires de l'Exécutif.

Les portes s'ouvrent.

Sur motion, le Sénat s'ajourne à lundi à 10 heures A. M.

OFFICIEL.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Première Session.—Quatrième Législature.

JOURNAL DU SENAT,

Lundi, 16 février 1852.

Le Sénat se réunit conformément à l'ajournement.

Présents :—L'hon. J. B. Plauché, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat, au fauteuil,

Vingt sénateurs sont présents.

Le greffier de la Chambre des Représentans informe le Sénat que la Chambre a donné son concours à l'acte intitulé :

Acte supplémentaire à l'acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans, et pour pourvoir à l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nouvelle-Orléans.

Il demande de plus le concours du Sénat à l'acte intitulé :

Acte pour incorporer la ville de Sparte, dans la paroisse de Bienville.

M. Sandidge, de la part de la majorité du comité spécial, auquel fut référé l'acte No 124, ainsi qu'un mémoire du bureau des médecins botaniques, rapporte un acte intitulé :

Acte pour abroger toutes les lois actuellement en vigueur dans l'État de la Louisiane, obligeant les médecins, chirurgiens, apothicaires et accoucheuses, à prendre des licences à l'effet de pratiquer et suivre leurs occupations respectives.

M. Baker, a la permission de présenter l'acte intitulé :

Acte pour pourvoir à la souscription par les paroisses et les villes de l'État, au fonds capital de corporations entreprenant des travaux d'amélioration interne, et pour pourvoir au paiement et à la vente des actions ainsi souscrites.

Sur motion du même sénateur, et après dispense des règles, ledit acte subit la 1re et 2de lecture et il est référé au comité judiciaire, avec requête de faire un rapport le plutôt possible.

Sur motion, on ordonne l'impression du dit acte et il est mis à l'ordre du jour pour jeudi prochain.

M. Dorsey, présente, sans en avoir donné avis préalable, un acte intitulé :

Acte pour autoriser John Upton et sa femme à adopter Ellen Wilson, une mineure.

Sur motion, et après dispense des règles, le dit acte subit sa 1re et 2de lecture, et il est référé au comité judiciaire.

Sur motion de M. Cole, le Sénat prend en considération l'acte No 114, afin qu'il soit mis à l'ordre spécial du jour, pour lundi le 23 courant.

M. Griffin a la permission de présenter un acte intitulé :

Acte pour donner au principal de l'académie de Marksville, dans la paroisse d'Avoyelle, le droit de conférer des honneurs littéraires aux écoliers qui y sont enseignés.

Sur motion, et après dispense des règles, ledit acte subit sa 1re et 2de lecture et il est référé au comité judiciaire.

M. Butler, présente une pétition de Henry Herr et L. P. Bureau, demandant qu'il soit venu à leur secours.

Sur motion, la dite pétition est référée au comité des réclamations.

M. Richardson, de Ouachita, offre la résolution suivante, laquelle après avoir été lue, est adoptée :

Résolution conjointe. Il est résolu &c. Que tous les officiers des divers départemens, qui sont requis par les lois existantes de faire des rapports à l'assemblée générale, les feront imprimer par l'imprimeur de l'État, pour l'usage de la Législature, et ce ont ceux de les transmettre dans la première semaine de chaque session.

M. Watterston présente un acte intitulé :

Acte pour pourvoir au transfert des causes récusées, du 6me District Judiciaire, à l'une des cours de District de la Nouvelle-Orléans.

Sur motion, et après dispense des règles, ledit acte subit sa 1re et 2de lecture et il est référé au comité judiciaire.

M. Provosty, de la part du comité des affaires de paroisse, fait un rapport favorable à l'acte intitulé :

Acte pour fixer les limites entre la paroisse de Rapides et les paroisses de St-Landry et Calcasieu.

Sur motion de M. Moore, le Sénat s'occupe dudit acte, et après dispense des règles, il subit ses diverses lectures et passe.

M. Sandidge présente, sans en avoir donné avis préalable, l'acte intitulé :

Acte relatif au paiement des frais dans les affaires criminelles.

Sur motion, et après dispense des règles, le dit acte subit sa 1re et 2de lecture et il est référé au comité judiciaire.

L'assistant greffier de la Chambre vient demander la signature du président du Sénat aux actes enrôlés qui suivent :

Acte pour céder au gouvernement des États-Unis la juridiction sur un certain morceau de terre, situé dans la paroisse de Plaquemines, État de la Louisiane.

Acte pour fixer l'époque de la tenue des sessions du juri de police, dans la paroisse de St-Tammany.

Acte pour incorporer la ville de Farmerville, dans la paroisse d'Union.

Sur motion de M. Provosty, le Sénat prend en considération l'acte intitulé :

Acte pour augmenter le nombre des jurés, dans la paroisse de la Pointe-Coupée, de quarante-huit à cent.

Sur motion, et après dispense des règles, le dit acte subit ses diverses lectures et passe.

Le secrétaire est requis d'y demander le concours de la Chambre.

M. Wickliffe offre la résolution suivante, laquelle est lue et adoptée :

Il est résolu que le comité auquel sont référés les amendemens à la Constitution, est requis de faire un rapport à l'égard de passer une loi pour soumettre au peuple de l'État de la Louisiane les amendemens proposés à la Constitution.

M. Gardère, informe le Sénat qu'il présentera sous peu de jours un acte intitulé :

Acte pour pourvoir à la manière de collecter la taxe de paroisse, dans la paroisse de Jefferson.

Sur motion de M. Mayo, le Sénat prend en considération l'acte intitulé :

Acte pour amender la 1re section de l'acte intitulé Acte pour accorder certains priviléges à la ville de Harrisonburg, approuvé le 14 mars 1836.

Sur motion, et après dispense des règles, le dit acte subit ses diverses lectures et passe.

M. Cole, de la part du comité des réclamations auquel fut référé :

L'acte pour rembourser aux héritiers d'Eugène Fortier, décédé, une certaine somme d'argent payée par eux pour la taxe d'État, sur la vente des propriétés appartenant à la dite succession, fait le rapport qui suit :

Le comité des réclamations du Sénat a l'honneur de rapporter, qu'il paraît que vers le mois de novembre 1849, M. Eugène Fortier, de la paroisse de Jefferson, est mort, laissant des dettes pour une forte somme.

Il laissa une veuve et deux héritiers majeurs. La veuve Fortier et les héritiers, afin d'éviter les frais de Cour, se décidèrent à faire vendre à l'encan, à la Nouvelle-Orléans, par Jos. A. Beard, encanteur, l'habitation et les esclaves, et ils furent adjugés, le 16 janvier 1850, à J. G. Osgood, pour la somme de quatre-vingt-trois mille cinq cents piastres.

L'encanteur retint entre ses mains la somme de $417 50 cts., comme étant la taxe d'un demi pour cent due à l'État, sur $83,500 et la paya dans le trésor de l'État.

Toutes les propriétés appartenant aux successions existantes, de la taxe à laquelle sont sujettes les autres propriétés vendues par les encanteurs. M. Beard pense que ceci ne pouvait être considéré comme une propriété de succession, parce qu'il n'y avait aucun ordre de Cour ordonnant la dite vente.

Le comité est d'opinion que puisque l'habitation et les esclaves furent héritées d'Eugène Fortier, décédé, et vendus pour payer des dettes dûes à la succession et pour faire un partage des résidus, et comme la loi donne le droit aux héritiers qui sont majeurs de vendre, sans l'intervention des Cours, la vente faite sans un ordre de Cour ne pouvait en rien changer la nature de cette propriété. Une succession existe sans qu'il soit nécessaire d'obtenir un ordre de Cour pour faire vendre les propriétés qui en proviennent.

Dans ce cas-ci l'habitation et les esclaves avaient tous les attributs d'une succession. Ils appartenaient à Eugène Fortier, décédé, et furent vendus peu de temps après sa mort pour payer des fortes dettes faites par lui de son vivant, et pour faire un partage entre les héritiers.

En conséquence, le comité fait un rapport favorable à la dite réclamation, et recommande l'adoption de l'acte.

(Signé) J. LAWRENCE COLE, Rapporteur.

M. Gardère, de la part du comité d'enrôlement, rapporte que l'acte suivant de la Chambre a été enrôlé correctement :

Acte pour amender l'acte intitulé "acte pour incorporer la ville de St-Martinville, approuvé le 6 mars 1843.

Le même Sénateur, de la part du même comité, rapporte que les actes et les résolutions du Sénat qui suivent, ont été enrôlés correctement :

Acte en faveur de James E. Tyson, de la paroisse des Rapides.

Résolution conjointe requérant nos Sénateurs et Représentans au Congrès d'obtenir qu'il soit établi un bureau de poste au Chemin Neuf, dans la paroisse de la Pointe Coupée.

Résolution conjointe ordonnant à l'Ingénieur de l'État à prendre le niveau de la rivière Ouachita, à partir de la ville de Trinity à la ligne de l'Arkansas.

Le président du Sénat signe les susdits actes et le secrétaire est requis d'y demander la signature de l'Orateur de la Chambre.

Le président soumet au Sénat la lettre suivante de l'Auditeur des comptes publics :

Bureau de l'Auditeur, Le 16 février 1852.

A l'hon. J. B. Plauché, Président du Sénat.

Monsieur,

En réponse à la résolution du Sénat requérant l'Auditeur des comptes publics de faire connaître au Sénat ce que coûta à l'État la Convention qui forma notre Constitution actuelle, je vous informerai que les dépenses, comprenant les impressions ainsi que tous les autres frais, se montèrent à soixante treize mille cinq-cent quatre vingt-huit piastres et 73 cents.

Je suis avec respect,

(Signé) LOUIS BORDELON, Auditeur.

M. Sandidge offre la résolution suivante, laquelle est lue et adoptée :

Il est résolu que le comité sur l'agriculture, le commerce, &c, est requis de faire un rapport au Sénat, relatif à la convenance de se joindre à l'État de l'Alabama et autres États pour présenter une pétition au Congrès Général au sujet d'un canal pour les navires à travers l'État de la Floride, &c.

M. Carrigan, secrétaire privé du Gouverneur, délivre un message écrit du Gouverneur.

M. McVea, de la part du comité spécial auquel fut référé l'acte qui suit, y fait un rapport favorable.

Acte concernant la licence pour les cabarets et la vente de liqueurs fortes dans l'État.

Sur motion, le dit acte est déposé sur le bureau sujet à l'appel du Sénat.

M. Clark présente au Sénat le mémoire suivant, qu'on lit et est référé au comité des terres publiques et des levées.

"Mémoire du Juri de Police de la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, demandant qu'il soit venu à son secours.

Le même Sénateur présente, sans en avoir donné avis préalable, l'acte intitulé :

Acte pour autoriser le Trésorier à remplir certains devoirs.

Sur motion et après dispense des règles, le dit acte subit sa 1re et 2de lecture, et il est référé au comité judiciaire.

Ordre du Jour.

Acte pour autoriser les greffiers des Cours de District à homologuer les tableaux de distribution et à approuver les comptes-rendus dans certaines affaires.

Acte pour autoriser Adolphe Aimé Urain Avenel de la Nouvelle-Orléans, à adopter un enfant blanc nommé Aimé Anatol.

Sur motion et après dispense des règles, les dits actes subissent leurs diverses lectures et passent.

Le secrétaire est requis d'y demander le concours de la Chambre.

Acte pour augmenter le nombre des jurés dans la paroisse d'Est Bâton-Rouge.

Acte pour changer le nom de John Jacob Fucks, en celui de John Jacob Fuch.

Acte pour pourvoir à la nomination d'un notaire public additionnel pour la paroisse de Claiborne, qui devra résider à Homer.

Acte pour pourvoir à la nomination de cinq notaires publics additionnels, dans et pour la paroisse d'Union.

Acte pour changer les sessions de la Cour District dans le 4me district judiciaire.

Acte pour compenser F. L. Gates pour services de profession rendus à l'État.

Acte pour approprier la somme de cinq cents piastres à l'effet de payer le salaire mensuel de R. C. Nicholas, surintendant de l'éducation publique.

Acte relatif au jugement des affaires criminelles.

Sur motion et après dispense des règles, les sus-dits actes subissent leurs diverses lectures et le Sénat y donne son concours, et le secrétaire est requis d'en informer la Chambre.

Le Sénat prend alors en considération les actes suivants de la Chambre, lesquels subissent leur 1re lecture :

Acte pour amender l'acte intitulé "Acte pour incorporer la ville de Plaquemines, dans la paroisse d'Iberville, approuvé le 26 mars 1846.

Acte pour fixer et limiter l'époque de la tenue de la Cour de District dans les paroisses de Claiborne et Bienville, dans le 17me district judiciaire.

Acte pour abroger la 1re section de l'acte intitulé "Acte pour amender l'acte relatif aux bons des collecteurs de taxes et d'autres officiers publics, approuvé le 16 mars 1848.

Acte relatif à la vente de propriétés appartenant aux successions ouvertes dans la paroisse de St-Bernard.

Acte pour amender l'acte intitulé : acte pour amender l'acte pour incorporer l'Église de St-Michel, dans la paroisse de St-Jacques, approuvé le 13 mars 1837.

Et acte en faveur de Jacob Ryan, shérif de la paroisse de Calcasieu.

Le Sénat prend alors en considération les actes suivants de la Chambre, lesquels subissent leur 1re et 2me lecture, et sur motion et après dispense des règles, ils sont référés au comité judiciaire.

Acte pour autoriser Henry Valmont Babin et Phorestine Babin son épouse, à adopter Rebecca Malvina Hernandez.

Acte pour amender l'article 2747 du Code Civil pour ce qui concerne la paroisse de Rapides.

Acte pour amender l'acte intitulé : Acte pour pourvoir à la mise en vigueur du système judiciaire, approuvé le 29 mai 1846.

Le Sénat prend aussi en considération l'acte de la Chambre intitulé :

Acte pour annexer une partie de la paroisse de Carroll à la paroisse de Franklin.

Sur motion et après dispense des règles, le dit acte subit sa 1re et 2me lecture et il est référé au comité des affaires de paroisse.

Le Sénat prend alors en considération l'acte intitulé :

Acte pour empêcher qu'il soit fait des raccourcis par les individus, qui est à sa première lecture.

M. Dorsey fait la motion de l'amender en y ajoutant à la fin la section qui suit :

Il est de plus décrété &c., que cet acte sera en force à dater de sa passation.

Sur motion, le dit amendement est adopté, et l'acte ainsi amendé, subit ses diverses lectures et passe.

Le Sénat s'occupe de l'acte intitulé :

Acte pour incorporer la ville de Clinton dans la paroisse d'Est Feliciana.

Sur motion et après dispense des règles, le dit acte subit sa première et deuxième lecture, et il est référé à un comité spécial de trois Sénateurs.

Le Président nomme de ce comité :

MM. Mc Vea, Dorsey, Declouet.

Le Sénat continue avec l'ordre du jour et s'occupe de l'acte intitulé : Acte pour pourvoir à une administration prompte des successions, qui est à sa seconde lecture.

Sur motion de M. Watterston, le dit acte est mis à l'ordre du jour pour mercredi le 25 courant.

Le Sénat prend alors en considération l'acte intitulé :

Acte pour fixer et définir d'une manière plus spéciale la compensation à laquelle auront droit les recorders de paroisse et les notaires publics.

Sur motion de M. Kenner, le dit acte est mis à l'ordre du jour pour mardi le 24 courant.

Le Sénat prend en considération les actes suivants sur lesquels les comités ont fait des rapports défavorables.

Acte relatif aux amendes imposés aux jurés délinquants.

Acte pour pourvoir à la mise en vigueur le système judiciaire de l'État.

Acte pour amender l'article 427 du Code de Pratique.

Acte pour amender l'article 382 du Code Civil de la Louisiane et pour interdire les ivrognes d'habitude.

Acte pour pourvoir à l'organisation de corporations dans l'État.

Acte en faveur de David Hintz.

Acte pour venir au secours des personnes qui ont acheté illégalement des terres de l'État de la Louisiane.

Acte pour autoriser les juges de paix à prendre des cautionnemens dans toutes les affaires où il est légal de recevoir un cautionnement.

Sur motion, le Sénat donne son concours aux rapports des comités et les susdits actes sont déposés sur le bureau indéfiniment.

Le Sénat s'occupe des actes suivants, qui sont à leur première lecture ; ils subissent une autre lecture, et sur motion, ils sont déposés sur le bureau, sujets à l'appel du Sénat.

Acte relatif au bureau du Secrétaire d'État.

Acte relatif au recensement de l'État.

Acte pour abroger l'acte pour créer un bureau de statistiques, approuvé le 16 mars 1848.

Acte relatif à la Compagnie de Navigation d'Orléans.

Acte pour pourvoir au paiement de témoins dans les affaires civiles.

Acte en faveur de John W. Conch, ex-shérif de la paroisse de Madison.

Acte pour fixer la compensation à laquelle auront droit le Contrôleur des Aliénations et le Conservateur des Hypothèques de la Nouvelle-Orléans.

Acte pour autoriser Antoine B. Dauterive et Marie Célestine Darby, son épouse, à vendre ou à disposer de toute autre manière, d'un certain morceau de terre dans la paroisse de St-Martin.

Acte pour autoriser Cédalise Mouton, épouse de Cornelius Voorhies, à vendre une certaine propriété qui y est nommée.

Acte pour autoriser Joséphine Baugnon et son mari à vendre une certaine propriété dotale.

Acte pour amender l'acte pour diviser l'État en districts judiciaires, approuvé le 15 mai 1846.

Acte pour émanciper Rob. H. Doherty et sa femme Sarah A. Smith.

Le Président soumet au Sénat une communication venant de A. D. Wooldridge, ingénieur d'État, conformément à la résolution du Sénat requérant l'Ingénieur d'État de faire un rapport au sujet de l'amélioration de la navigation du lac Chicot et du Grand Lac.

Sur motion de M. Declouet, on ordonne l'impression de la dite communication.

Sur motion, le Sénat siége à huis clos pour s'occuper des affaires de l'Exécutif.

Les portes s'ouvrent.

Sur motion, le Sénat s'ajourne à demain, à 10 heures A. M.

JOURNAL DU SENAT.

Mardi, 17 février 1852.

Le Sénat se réunit conformément à l'ajournement.

Présents : l'honorable J. B. Plauché, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat, au fauteuil,

Vingt Sénateurs répondent à l'appel.

M. Layet, greffier de la Chambre, informe le Sénat que la Chambre a donné son concours à la résolution et aux actes qui suivent :

Acte pour autoriser les shérifs des paroisses de St-Bernard, Plaquemines et Jefferson, à vendre dans la ville de la Nouvelle-Orléans des propriétés situées dans leurs paroisses respectives.

Acte pour pourvoir à la manière d'asseoir et collecter la taxe de corporation pour la ville de Bâton-Rouge.

Résolution conjointe pour obtenir une appropriation du Gouvernement Général à l'effet de remédier aux obstacles à la navigation de la Rivière Rouge.

Il demande de plus le concours du Sénat aux actes et résolutions de la Chambre qui suivent :

Acte pour autoriser César Philippi et sa femme Adèle Baird, autrefois Marianne Biernaski, à adopter Charles Biernaski, et pour changer son nom en celui de Charles Philippi.

Résolution conjointe pour obtenir une appropriation du Congrès afin d'enlever le raft dans la rivière Rouge.

Résolution conjointe requérant nos Sénateurs et Représentans au Congrès de faire tous leurs efforts pour qu'il soit établi une malle hebdomadaire entre Thibodeaux et Lockport.

Acte pour garantir les droits des créanciers ayant hypothèque sur les propriétés appartenant aux successions et aux débiteurs insolvables.

Le greffier de la Chambre demande de plus le concours du Sénat à une résolution conjointe nommant un comité de conférence relatif au désaccord des deux Chambres sur l'acte intitulé :

Acte en faveur des personnes qui ont illégalement payé de l'argent à Richard Loucké, ex-registrer du Bureau des terres de la Louisiane ;

Et il informe de plus le Sénat que l'Orateur de la Chambre a nommé du dit comité MM. Selby, Richardson, Sever, Livingston et Alexander.

M. Kenner, de la part du comité de l'éducation publique, auquel fut référé le rapport du bibliothécaire de l'État, fait rapport par un acte intitulé :

Acte pour renouveler une certaine appropriation pour le bibliothécaire de l'État.

M. Provosty, de la part du comité des affaires de paroisse, auquel fut référé l'acte de la Chambre No 142, rapporte un substitut au dit acte, intitulé :

Acte pour incorporer la ville de Bastrop, dans la paroisse de Morehouse.

Sur motion de M. Richardson, de Ouachita, et après dispense des règles, le dit acte est lu par section et il est adopté.

On se dispense encore des règles, le dit acte subit sa 3me lecture et passe.

M. Gardère, de la part du comité d'enrolement, rapporte qu'il a soumis au Gouverneur, pour qu'il les approuve, les actes et les résolutions enrolés du Sénat, qui suivent :

Acte en faveur de James E. Tyson.

Résolution requérant nos Sénateurs et Représentans au Congrès de faire tous leurs efforts pour qu'il soit établi un bureau de poste dans le village du Chemin Neuf, dans la paroisse de la Pointe Coupée.

Résolution ordonnant à l'Ingénieur de l'État de prendre le niveau de la rivière Ouachita, à partir de la ville de Trinity, à la limite des Arkansas.

Le même Sénateur rapporte que les actes suivants de la Chambre des Représentans, sont enrolés correctement :

Acte pour céder au gouvernement des États-Unis la juridiction sur certain morceau de terre situé dans la paroisse de Plaquemines, État de la Louisiane.

Acte pour incorporer la ville de Farmerville, dans la paroisse d'Union.

Acte pour fixer l'époque de la tenue des sessions du juri de police dans et pour la paroisse de St-Tammany.

M. Baker, de la part du comité auquel fut référé l'acte intitulé :

Acte supplémentaire à l'acte intitulé "acte pour amender l'acte pour organiser et discipliner la milice de la Louisiane, approuvé le 21 mars 1850, approuvé le 6 février 1852, fait un rapport du dit acte avec amendement.

Sur motion et après dispense des règles le Sénat s'occupe du dit acte, il subit ses diverses lectures et passe.

Le secrétaire est requis d'y demander le concours de la Chambre.

Conformément à avis préalable, présente un acte intitulé :

Acte pour créer un juri et un constable additionnel, dans et pour la paroisse de Jefferson.

Sur motion et après dispense des règles, le dit acte subit ses diverses lectures et passe.

Le secrétaire est requis d'y demander le concours de la Chambre.

M. Griffin a la permission de présenter les deux actes qui suivent, lesquels, après dispense des règles, subissent leur 1re et 2de lecture et sont référés au comité judiciaire.

Acte pour abroger l'acte intitulé "acte pour amender l'acte intitulé "acte pour empêcher les personnes de couleur libres d'entrer dans cet État, et pour d'autres objets, approuvé le 25 mars 1831, et

Acte pour déterminer la manière d'émanciper les esclaves qui ne sont pas arrivés à l'âge requis par le Code Civil pour leur émancipation.

M. Daunoy présente au Sénat un mémoire signé par un grand nombre de négociants de la Nouvelle-Orléans au sujet de l'inspection du porc et du bœuf.

Sur motion du même Sénateur le mémoire est référé au comité sur l'agriculture et le commerce.

M. Gardère informe le Sénat qu'il présentera sous peu de jours un acte intitulé :

Acte pour pourvoir au choix du siége de la justice dans la paroisse de Jefferson.

M. Sandidge présente, sans en avoir donné avis préalable un acte intitulé :

Acte pour améliorer la navigation du Cross Bayou et des lacs qui y communiquent.

Sur motion et après dispense des règles, le dit acte subit sa 1re et 2de lecture, et il est référé au comité des améliorations à l'intérieur.

M. Provosty présente un acte intitulé :

Acte en faveur de James Cotten.

Sur motion et après dispense des règles, le dit acte subit sa 1re et 2de lecture, et il est référé au comité des réclamations.

Le secrétaire privé du Gouverneur informe le Sénat que le Gouverneur a approuvé et signé l'acte et les résolutions qui suivent :

Acte en faveur de James E. Tyson, de la paroisse des Rapides.

Résolution requérant nos Sénateurs et Représentans au Congrès à faire tous leurs efforts pour qu'il soit établi un bureau de poste au Chemin Neuf, dans la paroisse de la Pointe Coupée.

Résolution ordonnant à l'Ingénieur de l'État de prendre le niveau de la rivière Ouachita, à partir de la ville de Trinity à la ligne des Arkansas.

M. Richardson, de Ouachita, a la permission de présenter un acte intitulé :

Acte pour amender l'article 312 du Code de Pratique, de manière à réduire le temps nécessaire pour rendre un jugement par défaut, de trois jours à un jour, les paroisses d'Orléans et Jefferson exceptées.

Sur motion, et après dispense des règles, ledit acte subit une 1re et 2de lecture et il est référé au comité judiciaire.

Le même sénateur présente, sans en avoir donné avis préalable, un acte intitulé :

Acte pour amender l'acte intitulé, acte pour pourvoir à l'assessement et à la collection de la taxe d'État, approuvé le 21 mars 1850.

Sur motion, et après dispense des règles, le dit acte subit une 1ère et 2nde lecture, et il est référé au comité de finance.

Conformément à avis préalable, M. Wickliffe présente un acte intitulé :

Acte relatif à l'inspection du bœuf et du porc.

Sur motion de M. Martin, ledit acte est référé au comité de l'agriculture et du commerce.

L'assistant greffier de la Chambre vient demander la signature du Président du Sénat à l'acte enrolé de la Chambre, intitulé :

Acte pour autoriser la nomination d'un notaire public additionnel, dans la paroisse de Calcasieu.

Sur motion de M. Gardère, le Sénat prend en considération l'acte intitulé : Acte pour rembourser aux héritiers de feu Eugène Fortier, une certaine somme d'argent payée par eux comme commission d'État, sur la vente de propriétés appartenant à la dite succession, lequel est à sa 2de lecture.

Sur motion du même sénateur, et après dispense des règles, ledit acte subit une 3me lecture et passe.

Le secrétaire est requis d'y demander le concours de la Chambre.

Le Sénat prend alors en considération les actes et la résolution de la Chambre, qui suivent :

Acte pour amender la 1re section de l'acte intitulé : Acte donnant aux juris de police le droit exclusif d'établir les bacs et les ponts de péage, approuvé le 6 mars 1850.

Acte donnant aux juges de paix le droit de lancer des writs d'injonction dans certaines affaires.

Acte pour incorporer la ville de Sparte, dans la paroisse de Bienville.

Résolution conjointe relative aux inspecteurs de levées, dans la paroisse de Lafourche Intérieure.

Sur motion, et après dispense des règles, les dits actes et la dite résolution, subissent leurs diverses lectures, et le Sénat y donne son concours.

Le secrétaire est requis d'en informer la Chambre.

Sur motion de M. Cole, le Sénat prend en considération l'acte No 192.

Sur motion de M. McVea, le dit acte est mis à l'ordre du jour pour demain.

Ordre spécial du jour.

Acte pour consulter le peuple sur la nécessité d'appeler une convention pour changer la Constitution et pour pourvoir à l'élection des délégués et à la tenue de la convention.

Section 1re. Il est décrété &c ; Que le 12 avril prochain un poll sera ouvert dans chacun des Districts d'Élection établis par la loi, à l'effet de recevoir les votes des votans qualifiés de l'État, en faveur ou contre une convention pour changer la Constitution.

Après lecture de la dite section, M. Wickliffe fait la motion de l'amender en effaçant les mots, "12 avril," et en insérant à leur place les mots, "7 juin."

M. Tatman fait la motion de déposer sur le bureau, ledit amendement.

M. Wickliffe, demande l'appel nominal sur la dite motion, lequel résulte comme suit :

L'honorable J. B. Plauché, au fauteuil ;

MM. Baker, Burthe, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dorsey, Gardère, Kenner, Labauve, Martin, Provosty, Tatman, Watterston ; 14 sénateurs votent dans l'affirmative.

MM. Butler, Griffin, Lacoste, McVea, Mayo, Moore, Quirk, Richardson, de Washington ; Richardson, de Ouachita ; Sandidge, Wickliffe ; 11 sénateurs votent contre.

En conséquence, ladite motion prévaut, et l'amendement est déposé sur le bureau.

M. Sandidge, fait la motion d'effacer, "12 avril" et d'insérer "26 avril."

M. Martin, fait la motion de déposer ledit amendement sur le bureau.

M. Richardson, de Ouachita, demande l'appel nominal, sur la dite motion, lequel résulte comme suit :

L'hon. J. B. Plauché, au fauteuil ;

MM. Baker, Burthe, Clark, Cole, Declouet, Dorsey, Gardère, Kenner, Labauve, Martin, Provosty, Tatman et Watterston ; 13 sénateurs votent dans l'affirmative.

MM. Butler, Daunoy, Griffin, Lacoste, Mc Vea, Mayo, Moore, Quirk, Richardson, de Washington ; Richardson, de Ouachita ; Sandidge, et Wickliffe ; 12 sénateurs votent contre.

En conséquence, la dite motion prévaut et l'amendement offert par M. Sandidge est déposé sur le bureau.

Sur motion de M. Kenner, la 1re section de l'acte est adoptée.

Lecture est faite de la 2nde, 3me et 4me section et elles sont adoptées.

Après lecture de la 5me section, laquelle est conçue ainsi qu'il suit :

Section 5. Il est de plus décrété &c ; Que le 10 mai 1852, le Gouverneur, le secrétaire d'État et l'avocat-général devront, en présence de toutes les personnes qui désireraient s'y trouver, compter les votes donnés, ainsi qu'il est dit, en faveur ou contre une convention &c, &c.

M. Griffin, fait la motion d'effacer les mots, "le 10 de mai" et d'insérer à leur place, les mots "7 de juin."

M. Wickliffe fait la motion d'amender la dite motion en insérant les mots, "12 juillet," à la place de "7 juin," ainsi qu'il est proposé par M. Griffin.

M. Martin, fait la motion de déposer les deux amendemens sur le bureau.

L'appel nominal se fait, sur la dite motion, et résulte ainsi qu'il suit :

L'hon. J. B. Plauché, au fauteuil.

MM. Baker, Burthe, Clark, Cole, Declouet, Dorsey, Gardère, Kenner, Labauve, Martin, Provosty, Tatman, Watterston ; 13 sénateurs votent dans l'affirmative.

MM. Butler, Daunoy, Griffin, Lacoste, Mc Vea, Mayo, Moore, Richardson, de Washington, Richardson, de Ouachita, Sandidge, Wickliffe, 11 sénateurs votent contre.

En conséquence, la dite motion prévaut, et les deux amendemens sont déposés sur le bureau.

M. Sandidge fait alors la motion d'effacer les mots "14 de juin", dans la même section, et d'insérer à leur place les mots, "1er de juillet."

M. Tatman fait la motion de déposer ledit amendement sur le bureau.

L'appel nominal se fait sur ladite motion et résulte ainsi qu'il suit :

L'hon. J. B. Plauché, au fauteuil ;

MM. Baker, Burthe, Clark, Cole, Declouet, Dorsey, Gardère, Kenner, Labauve, Martin, Provosty, Tatman et Watterston, 13 sénateurs votent dans l'affirmative.

MM. Butler, Daunoy, Griffin, Lacoste, Mc Vea, Mayo, Moore, Quirk, Richardson, de Washington ; Richardson, de Ouachita ; Sandidge, Wickliffe, 12 sénateurs votent contre.

En conséquence la dite motion prévaut, et l'amendement est déposé sur le bureau.

Sur motion de M. Martin la 5e section est adoptée.

La 6me, 7me et 8me section sont lues et elles sont adoptées l'une après l'autre.

Lecture est faite de la 9me section, laquelle est conçue ainsi qu'il suit :

Sec. 9.—Il est de plus décrété, &c que les délégués à la dite convention, devront se réunir au siége du Gouvernement le 5 juillet 1852. Dans le cas où une personne élue à la dite convention viendrait à mourir ou à résigner, il sera du devoir du Gouverneur d'ordonner immédiatement une nouvelle élection pour remplir sa place, laquelle sera tenue de la même manière et dans le même temps pourvu par la loi pour remplir une vacance dans l'Assemblée Générale.

M. Sandidge fait la motion d'effacer les mots "5 juillet" et d'insérer à leur place, les mots "second lundi de novembre."

M. Martin fait la motion de déposer le dit amendement sur le bureau.

M. Wickliffe demande l'appel nominal sur la dite motion, lequel résulte comme suit :

L'honorable J. B. Plauché au fauteuil.

MM. Baker, Burthe, Clark, Cole, Declouet, Dorsey, Gardère, Kenner, Labauve, McVea, Martin, Provosty, Tatman, Watterston—14 sénateurs votent dans l'affirmative.

MM. Butler, Daunoy, Griffin, Lacoste, Mayo, Moore, Quirk, Richardson, de Washington, Richardson, de Ouachita, Sandidge, Wickliffe,—11 sénateurs votent contre.

En conséquence la dite motion prévaut et l'amendement est déposé sur le bureau.

Sur motion la dite section est alors adoptée.

M. Richardson, de Ouachita, offre ce qui suit comme section 10 de cet acte.

Section 10—Il est de plus décrété &c., que la Constitution formée par la Convention qui doit se réunir ainsi qu'il est pourvu par cet acte, sera soumise aux votants qualifiés de l'État, à l'époque et de la manière désignée par la dite Convention.

M. Martin fait la motion de déposer la dite section sur le bureau.

L'appel nominal se fait sur la dite motion et il résulte comme suit :

L'honorable J. B. Plauché au fauteuil.

MM. Baker, Burthe, Clark, Cole, Declouet, Dorsey, Gardère, Kenner, Labauve, Martin, Provosty, Tatman, Watterston—13 sénateurs votent dans l'affirmative.

MM. Butler, Daunoy, Griffin, Lacoste, Mc Vea, Mayo, Moore, Quirk, Richardson, de Washington, Richardson, de Ouachita, Sandidge, Wickliffe—12 sénateurs votent contre.

En conséquence la dite motion prévaut, et la section additionnelle est rejetée.

La section 10, laquelle est la dernière de l'acte, subit lecture et elle est adoptée.

M. Martin fait alors la motion, qu'on se dispense des règles, afin que le dit acte subisse sa 3me lecture.

M. Sandidge demande l'appel nominal sur la dite motion, lequel résulte comme suit :

L'honorable J. B. Plauché au fauteuil.

MM. Baker, Burthe, Clark, Cole, Daunoy, Declouet, Dorsey, Gardère, Kenner, Labauve, McVea, Martin, Provosty, Richardson, de Washington, Tatman, Watterston—16 sénateurs votent dans l'affirmative.

MM. Butler, Griffin, Lacoste, Mayo, Moore, Quirk, Richardson, de Ouachita, Sandidge, Wickliffe—9 sénateurs votent contre.

En conséquence la motion de dispenser des règles est rejetée, les quatre cinquièmes des sénateurs n'ayant pas voté pour qu'on se dispense des règles.

L'assistant greffier de la Chambre vient demander le concours du Sénat à une résolution nommant un comité conjoint pour la célébration du 22 février 1852, et il informe de plus le Sénat, que l'Orateur de la Chambre a nommé du dit comité : MM. Sever, Rivers, Morgan, Williamson et Augustin.

Le Sénat prend alors en considération l'ordre du jour, intitulé :

Acte donnant aux juris de police le droit exclusif d'établir les bacs et les ponts de péage.

Sur motion, le dit acte est déposé sur le bureau indéfiniment.

Le Sénat s'occupe alors des deux actes suivants, lesquels sont lus, et sur motion, ils sont déposés sur le bureau, sujets à l'appel du Sénat.

Acte pour émanciper Rosalie Rodrigues, épouse d'Oscar Ayraud et Virginie Rodrigues, épouse de Pascal Labouquière, de la paroisse d'Ascension.

Acte pour abroger toutes les lois en vigueur dans l'État de la Louisiane, obligeant les médecins, chirurgiens, apothicaires, et accoucheuses, à prendre une licence, pour suivre leurs professions respectives.

Sur motion de M. Wickliffe, le Sénat s'occupe de l'acte intitulé :

Acte pour émanciper Robert H. Doherty, et sa femme Sarah A. Smith.

Lecture est faite du dit acte, et sur motion il est renvoyé au comité judiciaire.

M. Richardson, de Ouachita, demande que le secrétaire fasse l'appel nominal du Sénat.

28 sénateurs répondent à l'appel, ce qui constitue un quorum.

M. Provosty, de la part du comité des affaires de paroisse, auquel fut référé l'acte intitulé :

Acte pour créer la paroisse de Winn, fait le rapport suivant :

Le comité des affaires de paroisse, auquel fut référé l'acte pour créer la paroisse de Winn, fait rapport du dit acte sans amendement, et donne les raisons suivantes, en faveur du dit acte :

Une grande partie des citoyens, inclus dans la paroisse à créer, demeurent à une distance qui varie de cinquante à quatre vingt milles des siéges de la justice des paroisses aux quelles ils appartiennent en ce moment ; ils en sont séparés pendant une grande partie de l'année par des terres basses et submergées, et il leur est quelquefois presque impossible de se trouver aux sessions des cours, et le service des procédures légales sont également inconvenans et difficiles. Ces considérations ont porté les citoyens demeurant dans les limites de la paroisse à créer, à mettre en avant, à la dernière Législature, le droit qu'ils avaient à une organisation séparée ; mais comme il existait une certaine incertitude au sujet du nombre des votants compris dans les dites limites, il fut passé un acte pour pourvoir à ce qu'il en soit fait une énumération exacte. Par le recensement fait en vertu dudit acte, il paraît qu'il y avait à l'époque du recensement, quatre cent dix votans qualifiés, qui résidaient dans les limites prescrites par l'acte, et le comité est informé qu'au moins cent autres votans s'y sont établis depuis cette époque. La paroisse à créer couvre plus de neuf cents milles carrés, et par conséquent il n'existe aucune objection constitutionnelle à sa création. Le comité est aussi d'opinion qu'il serait très injuste de ne pas avoir égard aux désirs d'un si grand nombre de citoyens, en leur refusant des demandes raisonnables, quand non seulement leur commodité, mais les intérêts de l'État en général le demandent, en y invitant l'émigration, ce qui contribuerait à la culture des terres fertiles et non cultivées de cette partie de l'État, à la construction de bonnes routes et au développement de ses ressources.

(Signé) AUGUSTE PROVOSTY, Rapporteur.

Sur motion de M. Mayo, le Sénat prend en considération le susdit acte, après dispense des règles, il subit ses diverses lectures et passe.

Le secrétaire est requis d'informer la Chambre que le Sénat y donne son concours.

M. Provosty a la permission de présenter un acte intitulé :

Acte pour rembourser la taxe de vingt-cinq mille piastres imposée par le juri de police de la Pointe-Coupée, le 1er décembre 1851.

Sur motion, et après dispense des règles, ledit acte subit sa 1re et 2nde lecture et il est référé au comité judiciaire.

Sur motion de M. Clark, le Sénat s'occupe de l'acte intitulé :

Acte pour fixer la ligne qui divise les paroisses de Pointe-Coupée, Ouest Bâton-Rouge et Iberville, lequel est à sa seconde lecture.

Sur motion, et après dispense des règles, ledit acte subit sa 3me lecture et passe.

Le secrétaire est requis d'y demander le concours de la Chambre.

Sur motion le Sénat siége à huis-clos, pour s'occuper des affaires de l'Exécutif.

Les portes s'ouvrent.

Sur motion le Sénat s'ajourne à demain à 10 heures A. M.

LE CELEBRE
BITTER OXIGÉNÉ
SANS ALCOOL.
Est un remède infaillible contre
La Dyspepsie
Dans toutes ses formes.

TELLES que douleurs à l'estomac, aigreurs, constipation, ... Ce remède a déjà été employé avec succès ... par le Dr GEORGE B. GREEN, propriétaire, Windsor, Vt.

REED, BATES & AUSTIN, Droguistes en gros, No 26, Merchants' Row, Boston, Agents généraux. Prix de la bouteille—$1. 6 bouteilles, $5. A vendre à la Nouvelle-Orléans chez

J. WRIGHT & CO.,
151, rue Chartres.

Attention.—Chaque bouteille du véritable Bitter Oxigéné est couverte d'une enveloppe ... et porte la signature de REED BATES & AUSTIN, seuls agents généraux. 6jan

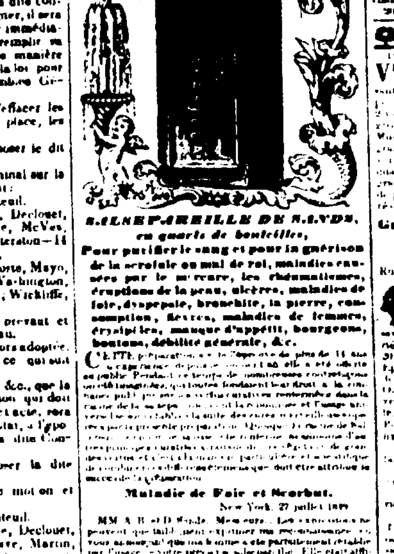

SALSEPAREILLE DE SANDS,
en quarts de bouteilles,

Pour purifier le sang et pour la guérison de la scrofule ou mal de roi, maladies cancéreuses par le mercure, rhumatismes, éruptions de la peau, ulcères, maladies de foie, dyspepsie, bronchite, la pierre, consomption, fièvres, maladies de femmes, érysipèles, manque d'appétit, bourgeons, boutons, débilité générale, &c.

CETTE préparation ...

Maladie de Foie et Scorbut.

New-York, 27 juillet 1849.

MM. A. B. et D. Sands, Messieurs,—Les circonstances ...

FERRIER NAZER.

Ville et Comté de New York, ss. S... Ferrer Nazer, après avoir été dûment assermenté ... C. S. WOODHULL, maire.

Extrait d'une lettre reçue d'un médecin du Maryland.

Cambridge Md. 5 octobre 1850.

Messrs Sands,

Messieurs. Ma petite fille était affligée depuis quelque temps de maux de tête et des yeux ... Je suis respectueusement, &c.

J. FLINT, M. D.

Préparée et vendue en gros et en détail par **A. B. & D. Sands**, droguistes et chimistes, 100, rue Fulton, encoignure William, New-York. Vendue aussi par presque tous les pharmaciens des États-Unis et du Canada. Prix: $1 la bouteille, 6 bouteilles pour $5.

A vendre par **Sickles & Co. H. Kennedy, F. P. Dacongé, J. H. Wright & Co., L. J. Dalibo,** Nouvelle-Orléans; **J. Tucker,** Mobile, et **P. H. M. Graw,** Natchez. janv—1m3p.

Ι Σ Φ

GOUTTES Grecques de FANCHER.

REMÈDE certain contre la MORPHINE, la fièvre ou frisson, la jaunisse, la dyspepsie, la diarrhée chronique, le mal de mer, et le choléra ... Elles sont préparées par le Dr J. S. **Fancher**, No 100, rue Fulton, à New York. En vente, à la Nouvelle-Orléans, No 127, rue du Canal, chez E. D. BEACH, agent pour la Louisiane, et les États d'Alabama, Mississipi, Arkansas, Texas et Floride. 11 fév—1an

PINAUD & MAGNIN,
Coiffeurs et fabricants de perruques,
Rue St-Louis, au-dessous de l'hôtel St Louis, entrée des Bains.
NOUVELLE-ORLÉANS.
Perruques, Toupets, Bandeaux de commande, magasin de fantaisie.

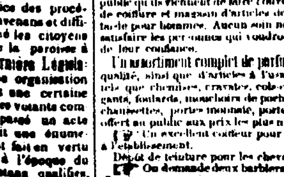

No 1, Tour de tête;
No 2, du front au derrière de la tête;
No 3, d'oreille à oreille.

Les personnes demeurant à la campagne peuvent avoir des perruques en envoyant la mesure prise comme ci-dessus.

PINAUD & MAGNIN, sous l'hôtel St-Louis, dans l'entrée des Bains, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de faire l'ouverture de leur salon de coiffure et magasin d'articles de toilette et de fantaisie pour hommes. Aucun soin ne sera négligé pour satisfaire les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance.

Un assortiment complet de parfumerie de première qualité, ainsi que d'articles à l'usage des messieurs, tels que chemises, cravates, cols-cravates, faux cols, gants, foulards, mouchoirs de poche, peignes, brosses, chaussettes, portes-monnaie, portes-cigares, etc., est offert au public aux prix les plus modérés.

Un excellent coiffeur pour dames est attaché à l'établissement.

Dépôt de teinture pour les cheveux.

On demande deux barbiers.

A. BARRAUD,
49, *Rue de Chartres, entre Bienville et Douane.*

REÇU par les navires Harvest, Rousseau, Béatrice et Ferrière, du Havre :

Un grand assortiment de fleurs fines et guirlandes, éventails riches, peignes écaille et parfumerie surfine, jupons brodés, bandes anglaises et entre-deux, mouchoirs de batiste blanc et couleur, pa ... deni ... parapluies et ombrelles, boîtes à ouvrage et nécessaires pour dames.

Aussi—Un assortiment complet de porcelaines et cristaux.

100 douzaines gants Jouvin à $1 la paire, cravate fantaisie et autres, gilets de peau en flanelle de santé; chemises toutes tailles, blanche et couleur; dito toile et coton; dito en coton, ... en toile fine; chaussettes coton blanc et couleur, dito en fil d'Écosse et en soie.

Articles recommandés : Vinaigre de Jean Vincent Bully, pour la toilette des dames.

C'est dans ce magasin seulement que l'on trouvera l'eau détersive odorante pour nettoyer la tête, en enlever les pellicules, et empêcher la chûte des cheveux; elle est de toutes les découvertes qui ont été faites jusqu'à ce jour, la seule qui ait la propriété de rendre les cheveux dans un parfait état de souplesse et de lustre, laisser après l'opération un parfum doux et agréable.

L'on trouvera toujours un assortiment complet de faux cheveux de coiffure.

Salon de coiffure pour dames et enfants. 10fév

VIN BLANC—25 caisses vin Haut Brion; 30 do Ch. D'Yquem; 25 do Haut Sauterne, 4 barriques idem; à vendre par EUG. ROCHEREAU & Ce, 17—19, St-Louis 16fév

25 RUE CONDE, ENTRE DUMAINE ET STE-ANNE 25

Magasin d'Articles de Ménage et Manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tole et en plomb.

H. NAUTRE & CO.,
SUCCESSEURS DE
N. MASPEREAU & Co.

OFFRENT en vente les articles suivans, en voir :

Chaudières, fours de campagne, fours à queue, bouilloires, marmites, casseroles émaillées, étamées et en ferblanc, fers à repasser, grils et tout autre article de fonte.

Aussi : Ferblanterie, ferblanterie peinte, verrerie, faïence, lampes solaires, lampes à huile chimique et à gaz, candelabres, lanternes de vestibule, porte-bouquets, chandeliers, gobelets et service de table plaqués.

ARTICLE D'ÉTAIN.

Coutellerie de table, couverts plaqués, pendules, balais, soufflets et tous autres articles de ménage.

PEINTURES DE TOUTE QUALITÉ.

Pinceaux, vitres, litharge, huile de lin, huile cuite, esprit de térébenthine, vernis de toute qualité, huile de graisse, huile, chimique, gaz et alcool.

Le tout à des prix réduits.

Aussi :

Briques à feu, anglaises.

Agents pour les cuisines Beebe.

" " pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis.

" " Forges portatives de Queen.

" " réfrigérateurs de J. Spratt. 13fév

Médicaments Homœopathiques.

LELIEVRE, rue Royale, No 210, prévient les médecins homœopathes, et les amis de l'homœopathie, qu'il vient de recevoir une consignation de médicaments préparés à la pharmacie homœopathique spéciale de CATELLAN de Paris, en boîtes de 50 à 250 tubes. Il procurera aux personnes qui le désireront, tous les médicaments indiqués dans l'ouvrage du docteur Jahr.

On trouvera à sa librairie les ouvrages suivants :

Médecine homœopathique par le docteur Jahr.

Homœopathie domestique par le docteur Hering.

Manuel de la médecine homœopathique, par le docteur Gressellich.

Thérapeutique homœopathique pour servir de guide au lit des malades, par le docteur Bœnning hausen.

NOTA—Sur les livres faisant partie de son fonds une remise sera faite sur les prix, les médicaments seront vendus aux prix limités par l'expéditeur.

Il vendra également avec remise

Dictionnaire de médecine usuelle

Médicamenteur des familles par Coulhon.

Manuel des sœurs de charité, et quelques autres ouvrages à l'usage des familles. 15 jan

E. DOUBS,
HORLOGER.

Ayant transporté son atelier et ses marchandises du magasin des MM. D. T. Lillie & Co., au No 10, rue de la Douane, entre la rue Royale et la Place de la Bourse, prévient ses amis et le public en général, qu'il s'occupera comme par le passé de la réparation des montres, pendules, etc., et à des prix modérés, et garantira les ouvrages qu'il aura réparés.

On trouvera constamment chez lui, un bel assortiment de montres suisses et anglaises, ainsi que toute espèce d'OUTILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE. 20 dec

Graines garanties de la récolte de 1851
Nouveau Magasin de GRAINES de Hamilton & Co

29, rue du Canal, nous venons de recevoir par les derniers steamers de New York un approvisionnement de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne.

CHOUX—Gros cresé, gros tardif, plat de Hollande, gros d'York, de Hollande tardif, Choufleurs, pomme, brocoli.

NAVETS—De boule de neige, plat de ... orange, plat blanc.

BETTERAVE—rutabaga, choux navet, betteraves, carottes.

ÉPINARDS—Laitue, radis, oignons, concombres, cherry, persil, ... cresson, &c.

Nous recevrons tout le temps et dans toutes les saisons, des graines du Nord de l'Angleterre et de France, choisies avec un grand soin dans les meilleurs établissements de ces pays. Nous n'avons épargné ni notre peine ni l'argent pour réunir dans le même entrepot, un assortiment aussi grand que tout ce qui a été porté à ce jour à la Nouvelle-Orléans, sous le rapport de la quantité et de la variété.

Nous attendons par le steamer du 22 un assortiment d'oignons.

Les graines vendues par nous sont garanties fraîches, pures et de première qualité. Commandes à des prix pour du comptant. Les planteurs, marchands et jardiniers sont invités à visiter notre stock. 20 déc HAMILTON & Co

Arbres fruitiers et Vignes.
J. MENARD,
137 Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital.

VIENT de recevoir par le navire Beatrice, du Havre, un assortiment d'arbres à fruits, comprenant : Poiriers 10 variétés, Pruniers ...

...

Maladie ...

Graines garanties.—Récolte de 1851
T. BACHELIER,
Marchand Grainetier Horticulteur-Botaniste,
Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Condé.

Vient de recevoir de France par les navires le Mississippi et le Maid of Orleans pour augmenter l'immense assortiment qu'il a reçu dernièrement par le navire Astracan, savoir : Asperges, Betterave, Brocoli, Carotte, ... Chicorée, ... Chou-fleur, ... Persil, Poireau, Pois, ...

Graines d'arbres et de fleurs ...

Les habitants jardiniers et les marchands pourront se procurer toutes ces graines à des prix modérés. 26 fév

Graines garanties de Maupas
RÉCOLTE DE 1851.

Le soussigné a reçu par le steamer Cherokee, un nouvel envoi de graines de la récolte de cette année. ... se compose comme suit :

Choux gros cressé,	Navet plat blanc,
do d'York,	do blanc rond,
do hâtif,	do tête orange,
do plat Hollandais,	do do vert,
do St Denis,	do ruta baga
Oignon rouge,	Carotte rouge
do blanc,	do à corne, hâtif
...	do court,
Grande laitue,	Céleri blanc,
Navet hâtif,	do rouge,
Navet rond rouge,	Panais amélioré
do demi long,	Épinard do,
do écarlate long,	Pois do,
do espagnol noir,	Salsifi do,

Les habitans, jardiniers, détaillans, &c., de la ville et de la campagne, &c., pourront se procurer des graines de toutes qualités à des prix modérés.

D. MAUPAY, Grainetier.

23 déc 67, Gravier, près la rue du Camp

Changement de Domicile.

L. MAJESTE, Commissionnaire,

INFORME le public que son magasin qui était rue Toulouse, 26, est transféré **115**, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti. 24 d

LOUIS CASTEL,

PHARMACIEN, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a succédé à monsieur Laby, dans la pharmacie, encoignure Royale et Ste Anne. Les clients de l'ancienne maison qui voudront bien lui continuer leur bienveillance, peuvent être assurés d'avance que tous ses efforts tendront toujours à les satisfaire.

On trouvera dans le même établissement des eaux de Seltz en cruches et demi bouteilles, eaux de Vichy, de Bareges pour bains et boissons, ces dernières gazeuses ou non gazeuses au citrate de magnésie, &c.

Tout ce qui sortira de la pharmacie sera préparé avec le plus grand soin et coté à des prix très modérés. 15 déc LOUIS CASTEL.

G. W. DUNBAR.

Bottes et souliers en gros et en détail.

REÇOIT en ce moment directement des meilleures manufactures. Son stock de marchandises d'été consiste en un grand assortiment pour messieurs, dames, demoiselles, jeunes gens et enfans, qu'il offre au commerce à des prix réduits.

Les acheteurs sont invités à venir examiner cet assortiment au No 5, rue des Magasins. 7 fév

REÇU par les derniers arrivages de New York et Philadelphie, quelques colis d'articles de Droguerie, importés expressément pour le détail de la ville et des campagnes :

Acide tartrique et bi-carbonate de soude, anglais

Poudres de soda et de Seidlitz; Yeast Powders;

Arrow Root des Bermudes, très supérieur;

Fécule de pommes de terre; Semoule fraîche;

Camphre raffiné; Ammoniaque français;

Manne en larmes et en sorte; Gomme arabique choisie;

Rhubarbe de Turquie; Cire blanche et jaune.

Attendu par le navire Westminster, de New-York :

Vermifuge canadien de Winer;

Do do de Fahnestock;

Encre indélébile de J. Tarrant;

Huile de foie de morue, de Rushton, Clark & Co.;

Emplâtres fortifians de Badeau & Shoemaker;

Magnésie calcinée et de Henry;

Lancettes d'Evans, de Charrière et autres;

Porte-caustiques, Sphenlums, Stéthoscopes, etc. etc.

Dépôt de ... hongroises;

" du Sirop vermifuge du docteur Martin;

" de l'Élixir hygiénique contre le mal de mer;

" et d'une foule d'autres médicamens de vogue.

A vendre par E. E. MOUCHON,
8 mai Encoignure Douane et Dauphine.

MAISON FRANÇAISE,
104, RUE DU CANAL,
Encoignure Bourbon.

UNE expédition tardive envoyée de Paris, vient d'être reçue par le soussigné; il informe respectueusement les dames qui l'honorent de leur fidèle préférence et le public en général, qu'il désire couleur aux conditions les plus douces, tout ce qui compose son nouvel assortiment qui, bien que reçu très tard, est parfait de bon goût et de fraîcheur.

Il se compose de barèges imprimés fort jolis à 30 c. la yarde, un très beau choix de robes foulard fond blanc enluminées, robes à volants montées à $10 tout ce qu'il y a de riche et de charmant à $16. Aussi, des corsets sans coutures extra beaux, robes gaze baloré, article absolument nouveau, des barèges à bandes de soie, et tout soie très riches d'impression, des crêpes de Paris, mousselines soie et imprimées, et grand nombre d'autres articles parfaitement convenables pour la saison. On trouvera également un grand choix de mantelets, mousseline blanche brodée, aussi en dentelles noires—en qui, réunit aux marchandises précédemment reçues forment le plus complet assortiment de nouveautés qu'il y ait en ville. Le soussigné réitère humblement à sa nombreuse clientèle, l'invitation d'honorer son établissement d'une visite, afin de s'assurer par elle-même de la beauté et du bas prix de ses marchandises.

Les F. F. M., trouveront des ornements magnifiques dans tous les genres.

20 ja R. D. FARIS.

AVENDRE à l'arrivée des navires America, Carine et Calédonie, de Bordeaux :

100 barriques vin rouge et blanc;

40 caisses sardines à l'huile;

50 quarts eau de vie cognac;

A vendre par P. LONGIS,
6mo 47, Vieille Levée

VIN D'ESPAGNE—Madère, Xérès, Catalogne, etc, à vendre par Y. QUADRAS & CO,

Avis aux marchands de la campagne.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un grand et bel assortiment de chapeaux pour hommes, cadets et enfans, qu'ils offrent à vendre à des prix avantageux, savoir :

50 balles chapeaux de Campêche, depuis $1 la douzaine et au-dessus.

500 douzaines chapeaux de Panama, depuis $18 la douzaine et au-dessus.

500 douzaines chapeaux de paille d'Italie, de tout genre et de toute qualité.

500 douzaines chapeaux de paille cousue, depuis $2 50 la douzaine et au-dessus.

250 douzaines chapeaux de feutre sans apprêt, de toute nuance et de toute qualité.

Chapeaux de castor noir et gris, de tout genre et de toute qualité.

Chapeaux de castor noir et gris, de tout genre et de toute qualité.

Chapeaux d'amazones pour dames, en feutre et paille d'Italie.

Chapeaux de soie, de tout genre et de toute qualité. ALBERT & TRICOU, 37, rue de Chartres.

Les fashionables trouveront en outre dans nos magasins de détail, 37, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis, le choix le plus élégant de chapeaux confectionnés avec le plus grand soin, sous la surveillance de notre sieur J. J. Albert, à Paris.

Nous continuerons comme par le passé à faire tous chapeaux de soie et autres, sur mesure prise avec le conformateur à notre manufacture, encoignure Royale et St-Louis.

19 fév ALBERT & TRICOU.

ALEXIS & FAYER,

PHARMACIENS, successeurs de P. A. BARTHAND, encoignure Royale et Bienville font savoir aux consommateurs qu'ils ont repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Ils ont constamment dans la pharmacie, par bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, vichy, etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soin et diligence. 1 déc

Marchandises Nouvelles.
P. W. WOODLIEF,
15, RUE DE CHARTRES, 15.

RÉCEMMENT reçu par les steamers Winfield Scott, Union et Empire City, et par les paquebots à voile de New York, Boston et du Havre, un assortiment de marchandises sèches de mode et autres, incomparable pour la quantité, qualité, variété et le goût, qui est offert en vente, en gros et en détail à un rabais considérable sur les prix réduits. Le stock comme ci-dessous partie des articles suivants :

Soieries brochées antiques, du mauve en couleur, do taffetas à raies.

Foulards de soie aux grosses couleurs;

Brocatelle noire façonnée, du extra riche et brodée, do changeante et chinée;

Foulards de soie sereines, damassée et unie, do grosse couleur à petits carreaux pour demoiselles

Marcelines et Florence de toute couleur et nuance satin blanc et de couleur;

Quelques pièces foulard de soie supérieur gros noir et de couleur unies;

Velours soie en couleur, satin à raies riche, chaud et ca chemise d'Écosse à carreaux

Mérinos français et anglais;

Mousselines laine et alpaca, couleurs solides et de toutes nuances;

Poplins unis à raies et à carreaux;

Crêpes de coton supérieur unis, en couleur, unis et à dessins;

Un grand assortiment de schalls en crêpe blanc à ton couleur, unis et brodés, et quelques-uns extra riches;

Schalls en mérinos, cachemires et unis ...

Soieries brutes, riches et unies,

Cols, cols français, anglais et américains,

Un assortiment complet de bas et demis bas en soie, blanc et de couleur;

Gants et mitaines, dans, chemises, chemises, caleçons, soie, flanelle et en fil de toute description;

Dentelles—Un grand assortiment de valenciennes anglaises, françaises et allemandes, de broderies;

Toile à chemise supérieure, 6—12 et 12—4;

Linge de table en toile et damassé, style nouveau et élégant;

Toile d'Irlande et d'Allemagne;

Mouchoirs de batiste en fil uni;

Étoffes à rideaux brodées et brochées en couleur, dentelles et mousselines brodées, soie et laine, damassée, &c.

Marchandises d'habitation, gros bonnets, bodenys, tonnelles, ... denims, stripe et cottonades.

Couvertes françaises

Couvertes ... supérieures.

P. W. WOODLIEF, appelle particulièrement l'attention des commerçants et des habitans sur cet assortiment, il est complet et les articles ont été choisis avec le plus grand soin et un tact qui provient d'une longue expérience dans ce genre d'affaire. 18 déc.

FASHIONABLE STORE,
Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU, de retour de Paris, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a reçu par les navires Emperor, Lemuel Dyer, New England et Isaac Bell, du Havre, un assortiment de riches et de hautes nouveautés pour les messieurs, savoir :

Paletots drap Edredon, noir et bleu, à brandebourgs, seul genre porté par les fashionables parisiens, pardessus léger, assortis en couleurs, paletots du ... habits drap noir extra superfin ... Manteaux bleu foncé, chemises toute fine, nouvelle coupe, de couleurs, do coton en couleur et à jabots, ceinture tricot à corsets, chemises flanelle pour la peau, ... en coton tissu, cravates noires et couleurs assorties, gants fins ... Gilets en soie brodée, gants Jouvin assortis en couleurs, robes de chambre très riches, gilets soie noire, do écossais à shale et à la Dorsey, do cachemire cramoisi et à revers; do caoutchouc

ARTICLES POUR PANTALONS.

Cassimir noire extra-fine; do du laquais Benjamin; do couleurs variées, unis, rayés et carreaux; du chinés, du tigre, haute nouveauté.

GILETS.

Cassimir noire brodée; do couleurs; do cachemires riches velours épinglé; do peluches soie noire unie, do à fleurs; do rayées; do couleurs assorties, fin, mieux portées; satin noir; do blanc broché et uni pour soirées; do lamé or et argent, uni et rayé à fleurs, très riche, pour mariée, valencienne jaune, uni et rayé; cachemir jaune et blanc.

DRAPERIE

Drap noir superfin; do couleur olive; do do; bleu anglais; do du sublime; do do vert émeraude; do do invisible; do du flamme et prince régent, du do oreille d'ours; do do du bronze olive; do do du dark do do bleu clair; do do hauch; Edredon noir, bleu et mélangé pour paletots, extra fin.

DIVER

Cravates satin noir, do soie armure unie et à carreaux, do couleurs assorties les mieux portées; jardinières, ... de ... taffetas avec coin dentelle, do ... do, do ..., do ..., do ..., ... voir ..., nouvelle coupe, un choix de jolies cannes et ...

Les personnes qui m'avaient honoré de leurs ordres pour être exécutés à Paris sont prévenues qu'ils ont été remplis avec soin, pendant mon séjour en France, et que tout est prêt à leur être délivré.

J. DUCOURNAU.

12 nov—ab. enc. St-Charles et Commune.

Th. MOREAU,
Encoignure Royale et Toulouse.

MAGASIN D'ARTICLES DE FANTAISIE et salon de coiffures pour hommes—rue St Charles No 38, entre Commune et Gravier.—Reçu par les navires Minesota et Maid of Orleans, du Havre, les articles suivans :

200 douzaines chemises toile, devants piqués, dito devants tout piqués, dito devants tissés mécanique, dito, coton, toile.

Chemises couleurs, jaconas, dito couleurs,

Monte Christo, dito San Francisco jabot,

Chemises devants toile, à $20 la douzaine.

Casquettes en paille d'Italie, forme jockey et ... glace pour petits garçons, à $1 25.

100 douzaines chaussettes coton, fil d'Écosse, fil de Perse, blanches, écrues et rayées,

Un grand assortiment se composant de :

Chaussettes soie, unies et rayées, caleçons toile, gilets de peau fil d'Écosse, pour l'été, foulards, bretelles, cravates soie fantaisie, nouveauté, cravates soie colibris pour l'été.

150 douzaines cravates jaconas, batiste, cravates birmingham, unies et écossaises,

Cols Monte-Christo, soie et jaconas,

Cols Monte Christo, soie en jaconas,

Cols de chemises, nouvelle coupe,

Une forte partie de bas coton blanc et écru pour dames.

Bas coton blanc et rayés, pour fillettes,

Chaussettes coton blanc et rayés pour garçons,

Cannes ... porte-monnaies, riches et ordinaires. Un joli assortiment d'éventails nacre, ivoire fantaisie, peignes à chignon, écaille.

120 douzaines gants soie satin prau (coupe Jouvin) pour hommes et pour dames,

Gants ... et brodés,

Gants fil noir égyptien do

Mitaines longues et courtes, filets unis et égyptiens

Articles de brosserie, tabletterie et fantaisie.

Nota—Th. Moreau a l'honneur de prévenir les dames qu'il vient de recevoir par ces arrivages une forte partie de rubans de soie, façonnés, Pompadour et écossais, nouveautés, de rubans de velours noirs et couleurs, bracelets velours, aiglettes, &c.

Un assortiment complet de merceries, tels que soie à broder, soie à l'aurore, laine Berlin pour la tapisserie, et tous les accessoires pour la broderie.

Toujours en magasin, un grand choix de cheveux, nattes, frisettes, &c, en gros et en détail. 5 mars

MAISON ROUGE,
Entre les deux marchés—Le plus près de la Halle aux viandes.
Marchandises sèches à bon marché.

EN débarquement du navire Shannon, et en magasin, par d'autres arrivages précédents, de France et de New-York, un assortiment complet de marchandises de modes et pour famille, lesquelles sont offertes aux acheteurs de la ville et des campagnes à des prix très réduits, savoir :

Alpacca noir, mérinos noir et couleur;

Jaconats imprimés français et anglais;

Guingham unis et à carreaux.

Indiennes de printemps.

Mousselines suisse et tarlatane;

" à carreaux et mouchetées;

" brochés et à fleurs;

Damassés, couleur, broché, pour rideaux;

Bareges unis, fantaisie;

Tarlatanne de couleurs unis,

Barègre vert et bleu pour voiles;

Toiles d'Irlande et platilles,

Brun fil, do coton;

Nappes damassées fil d'Irlande;

Listados et arabins;

Coutil gris, uni, français;

Coutil blanc et de modes;

Toile du Nord, rayées et à carreaux;

Bas anglais et allemands;

Chaussettes d'hommes et de cadets;

Ombrelles de soie assorties;

Gants fleur de soie et fil d'Écosse;

Jaconats et indiennes de deuil;

Tartan à carreaux, courtepointes.

Pour habitation.

Denims, cotonnades log cabin, cotonnades françaises unis et modes, toile écrue, toile à drap, coton écru et blanc, croisé, Kentucky jeans, ... velours à côte; linge confectionné, chapeaux de paille, casquettes, parapluies, etc.

21 fév JOS. N. ROBERT & Co.

VICTOR,
16—RUE SAINT-CHARLES—16.

A L'HONNEUR d'informer ses anciens clients et le public en général, qu'il vient de recevoir par les navires Gertrude, Isaac Bell, Lemuel Dyer et State of Maine, du Havre, un assortiment de marchandises de saison se composant de :

Chemises toile dans tous les prix;

do devants et cols toile;

Chemises coton et percale française;

do en couleur;

do brodées.

Cols et faux cols toile, dito coton;

Chaussettes fil Perse, dito coton;

do rayées, dito laine, dito cachemire;

Gants Jouvin, gants Castor, gants soie noirs et couleur, gants fil Perse, gants soie pour, coupe Jouvin;

Bretelles dans toutes les qualités et de tous prix;

Cravates grenadine, dito rouge ...

do Joinville, dito Congrès;

Cravattes satin brodées, article supérieur;

Parapluies et demi parapluies soie, dito coton;

Il recommande particulièrement à l'attention des amateurs son assortiment de cannes ... armées. Le choix tout particulier qu'il en a fait lui permet de croire qu'il pourra satisfaire les goûts les plus exigeants.

Il déballe en ce moment une facture de porcelaine, telles que : vases, garnitures de cheminée, cuvettes, poste ... têtes à têtes, services à thé, qui par la richesse et l'élégance des modèles ne le cèdent en rien à ce que l'on peut trouver de mieux sur place.

Il recommande aussi à l'attention des acheteurs un assortiment superbe de bronzes, tels que : candelabres, flambeaux, sujets variés pour porte dépêche, &c.

Comme par le passé, toute sa parfumerie sort des premières maisons de Paris et se distingue par la fraîcheur et la bonne qualité des articles.

Il offre aussi à vendre à très bon compte un fort joli article de cabèche pour enfant.

Les nombreuses retards qu'il a éprouvés dans la réception de ses marchandises, Victor les offre aux prix les plus réduits pour du comptant.

A vendre en gros, 2 caisses chapeaux de soie première qualité et du dernier genre. 5déc

G. LAFITE,
5, rue St-Charles, entre Canal et Commune.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Allemagne et du Nord, un grand assortiment des articles suivants, qu'il offre à vendre au-dessous du cours :

Papier à dessin de toutes grandeurs;

Articles pour architectes; boîtes mathématiques;

Boussoles pour voyageurs et chasseurs,

Papier à lettres, français et américain,

Papier écolier do do.

Registres en tous genres, français et américains;

Porte folios riches et ordinaires, do do;

Buvards do do do do.

Portefeuilles à échéances,

Encriers riches en bronze et porcelaine;

Nécessaires-papeteries,

Porte plumes en or et en argent;

Plumes en or et plumes métalliques diverses marques;

Encre rouge, bleue et noire; cire et pains à cacheter;

Chapelets en or, en argent et ordinaires,

Médailles et croix en or et en argent;

Cadres de toutes dimensions pour daguerréotype;

Coutellerie fine, anglaise et française.

Parfumerie—Un grand assortiment;

Cartes à jouer, françaises, allemandes et américaines.

Masques, loups et dominos pour bals;

Portes-monnaie riches et ordinaires;

Éventails riches, brosses en tous genres;

Peignes assortis, en écaille et en buffle;

Chemises en toile, nouvelle coupe;

Chemises coton et toile do do;

Gilets et caleçons en toile et en flanelle;

Chaussettes en coton écru, fil Perse et chinées,

Bretelles en soie et ordinaires;

Gants fil d'Écosse et satin-prau;

Foulards de soie et Damas;

Mouchoirs Cholet et en batiste. 7 fév

J. FEYTEL,

Arrivé tout récemment du Nord où il avait été recevoir ses commandes de France et d'Angleterre, informe ses amis et le public en général, qu'il a reçu en ce moment un magnifique assortiment de bijouterie, offrant par la richesse et par l'élégance des modèles le choix le plus complet en ce genre. Il se compose en partie de

Broches, épinglettes, boucles d'oreilles, diamant;

do do du rubis, émeraudes, perles

Léontines et chaînes avec brillants et pierres fines;

Chaînes de montre et chaînes de gilets dans tous les prix et dans tous les prix; boucles d'oreilles de toute valeur, et une grande quantité d'articles qu'il serait trop long d'énumérer

Son assortiment de montres peut rivaliser tant pour la valeur des mouvements que par l'élégance des boîtes avec ce qu'il y a de mieux en ville. Il se compose de montres des meilleures manufactures et parfaitement réglées de L'Epine, à David Taylor, London, et M. J. Tobias, Liverpool, chronomètres, montres Lépine, ... Au choix, montres de dame enrichies de pierreries, etc.

Il se flatte que, par le bon goût de ses articles et la modicité de leur prix, il pourra satisfaire tous ceux qui voudront bien visiter son établissement.

Tous les articles vendus par lui sont parfaitement garantis.

Il a reçu un assortiment d'argenterie française en boîte complètes, ainsi que grand nombre d'articles galvanisés par le procédé Ruolz. Il offre ce dernier article au plus bas prix du marché. L'attention des propriétaires d'hôtels et des restaurateurs y est particulièrement sollicitée. M. Feytel étant en mesure de les satisfaire en tout ce qu'ils pourront désirer. 16 oct

EN débarquement du navire Adriatic, de Bordeaux :

48 barriques vin rouge St-Estephe;

20 demi ...

30 barils eau de vie de pure, Mouleria;

20 ... Alexandre, la Rochelle;

6 barils absinthe Suisse;

50 caisses de 12 bouteilles vin rouge Médoc 1841 Baron Pichon de Longueville;

5 caisses de 50 boîtes sardines à l'huile marque Gillet,

45 " do 100 demi boîtes marque Gillet,

5 " de 48 " "

30 " de 200 quarts " "

2 " de 24 boîtes royane à l'huile;

5 " de 100 demi-boîtes " "

6 " de 48 " "

10 " de 100 quarts " "

6 " cèpes à l'huile en boîtes et demi boîtes;

200 paniers anisette superfine de Chauvet,

12 caisses eau de vie de Dantzick,

12 " fruits au jus, 1 caisse truffes;

7 balles de 70 milliers bouchons diverses qualités;

10 caisses moutarde dauphine de Louit Frère,

30 " fruits à l'eau de vie assortis,

10 barils vieux Cognac marque J. Exshaw;

10 caisses de 12 bouteilles anisette superfine de Marie Brizard & Roger;

6 " anisette et vanille

A vendre par V. & E. MAIGNAN.

29fév 85—, St-Louis

Importation de Fayence, Porcelaine et Verrerie.

C. CABRERE,

Rue Condé, No 22, et Vieille Levée, No 116.

REÇU par les navires Aristide & Hope, de Liverpool : 130 paniers Fayence lesquels, ajoutés au stock déjà en main forment un assortiment qui ne laisse rien à désirer.

Les marchands de la campagne, les familles et les personnes qui tiennent pension ou café, trouveront constamment les articles suivants, lesquels seront emballés ou livrés à domicile aux frais de l'établissement.

Services porcelaine blanche à thé, dîners et toilette ...

" Faïence bleu pâle et gris bleu et brun, des mas chinois.

Verrerie.

Gobelets pour caffe de tous modèles;

Verres à boire do, pour Liqueurs;

Verres pour toutes les vins;

Compotiers, sucriers, bols à punch;

Carafes à liqueurs, à sirop et à eau.

Lampes et ornemens de cheminées.

Candélabres dorés en bronze, modèles nouveaux;

Lampes solaires de toutes dimensions.

Coutellerie fine, anglaise et américaine

Cuillers à café, argent d'Allemagne;

Couverts argent d'Allemagne et plaqué,

Plateaux de toutes dimensions;

Porte-huiliers façon française et anglaise;

Ustensiles de cuisine de ménage, &c

Chaudières, fours de campagne, casseroles, cafetières à café, moulins à café, ... françaises &c

Huiles de baleine et de graisse

Camphine, esprit de gaz;

Globes pour lampes, tubes, mèches, &c. &c.

H. TATOUT & CO.,
161, Rue de Chartres, encoig. Toulouse.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord un assortiment complet des articles suivants :

Parfumeries assorties et peignes de toute description.

Brosses à dents, à ongles, à cheveux, à poudre;

Boîtes et houppes, poudre de riz et parfumes;

Gants coton, soie, fil d'Écosse, noirs égyptiens;

Soie à coudre noire et couleurs,

Fil pour ... noir, bleu, cru, écru, &c.

Aiguilles, aiguilles, boutons de nacre et autres,

Bretelles, foulards, porte-monnaie, &c.

Couteaux, ciseaux, rasoirs de Wade & Butcher,

Dentelles fil, coton et galons assortis,

Cuillers fer-battu et métal;

Ainsi qu'une quantité d'autres articles dont leur magasin est toujours abondamment pourvu.

Aussi : 40 grosses masques assortis

Veilleuses et allumettes, 1re qualité 6fév

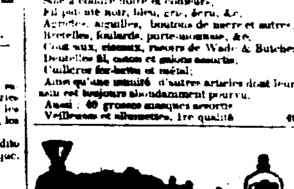

CHERRY PECTORAL DE AYER,
Pour la guérison des Toux, Rhumes, Enrouemens, Bronchites, Coqueluche, Croup, Asthme et Consomption.

CE remède puissant pour toutes les maladies de la gorge et des poumons, est devenu célèbre par les cures remarquables qu'il a opérées, et n'a jamais été égalé par aucune autre médecine. Les autres préparations intitulées **palliatives** guérissent quelquefois, mais aucune n'a obtenu la confiance lorsqu'elles ont été bien connues du public. Après des années d'épreuve dans chaque climat, la **CHERRY** est adopté spécialement pour tous les cas des dangereuses maladies procréées et ne manque pas d'attirer l'attention des médecins, des malades et du public en général. On n'a, pour s'en assurer, qu'à jeter les yeux sur les preuves suivantes, qui n'émanent pas d'obscurs individus, mais de personnes respectables et bien connues dans le pays.

Voici ce que dit le célèbre docteur-médecin Valentine Mott, si connu à New York :

"C'est avec plaisir que je certifie la valeur et l'efficacité du **Cherry Pectoral** de **AYER**, que je considère comme un remède spécial pour la guérison des maux de gorge et de poumons.

Le docteur Perkins, le vénérable président du Collége de Médecine de Vermont, un des médecins les plus savants de l'Union écrit que le **Cherry Pectoral** est toujours employé dans sa division, et que ses effets sont incontestables pour la guérison des maladies pulmonaires.

Le révérend Jno. D. Cochrane, un des membres les plus distingués du clergé de l'Église Anglicane, écrit de Montréal au propriétaire "qu'il a été guéri d'une sérieuse affection rhumatismale par le **Cherry Pectoral**." Sa lettre entière existe dans la circulaire qui est entre les mains de nos agents, et doit attirer l'attention des personnes asthmatiques.

La lettre suivante d'un pharmacien bien connu à Hillsdale, (Michigan), un des plus forts marchands de l'État, est le résultat de ses propres observations :

"Hillsdale (Mich.), 10 décembre 1849.

"Mon cher monsieur,—Aussitôt après avoir reçu votre **Cherry Pectoral**, j'en portai une bouteille à une de mes connaissances qui était sur le point de mourir de consomption. Il était incapable de bouger de son son lit et était extrêmement faible. Ses amis craignaient de le voir trépasser à chaque instant, rien n'avait pu le soulager, lorsque je l'engageai à prendre votre excellente médecine. Je partis de cette ville pour trois semaines, et jugez de ma surprise à mon retour, lorsque je rencontrai cette personne au moment où, descendu de voiture, je rentrai chez moi ! Il avait déjà recouvré ses forces, et quatre semaines après avoir pris votre remède, il était aussi ardent au travail qu'un forgeron. Il y a d'autres cas de guérison parvenus à ma connaissance, mais aucun n'a produit davantage que le **Cherry Pectoral**.

"Votre dévoué serviteur,

"G. W. UNDERWOOD."

PECTORAL D'AYER.
Préparé et en vente, par
JAMES C. AYER, Chimiste pratique,
A LOWELL, Massachusetts,
EN VENTE CHEZ

J. Wright, no 151, rue Chartres, Nlle Orléans,

P. H. McGraw, Natchez (Mississipi)

O. O. Woodman, Vicksburg, do.

J. H. Reynolds, Memphis (Tennessee)

Francis Walton & Ce, St-Louis (Missouri)

Sudelliff, McAllister & Ce Louisville, (Kentucky)

R. D. Larabee, Galveston (Texas)

Jos. Tucker, Mobile (Alabama)

A. B. & D. Sands, (New York)

Fred. Brown, (Philadelphie)

Popplein Thompson, Baltimore, (Maryland)

Purcel, Ladd & Ce, Richmond, (Virginie.)

Et par tous les Droguistes de la ville et de la Campagne. 21 jan—3m

Home Mutual Insurance Company of New-Orleans.

AYANT un capital de $271,500, est prête à assurer sur le Fleuve, les risques de Rivière et de Mer, au bureau de la Compagnie, 90, rue Gravier.

Toute personne s'assurant à cette institution devient intéressée à son succès, et les profits sont divisés parmi les assurés à ladite Compagnie. Ses fonds doivent être investis ici sous le contrôle ...

Cette Compagnie est établie sous le principe d'assurance mutuelle, et les directeurs pensent que le fond capital ($271,500), offre une ample sécurité aux détenteurs de polices.

Les livres de la Compagnie seront toujours ouverts et prêts à être inspectés par ceux qui voudront s'assurer.

ALEXANDER BROTHER, Président,
JOHN H. OWEN, Vice-Président,
H. WHEELER, Secrétaire.
Directeurs :

John C Goodrich	John R. Shaw	J G Cocks
John Rodenburg	John Thomas	M V Baxter
W M Lockford	J J Green	T B Taylor
Manuel White	Saml. Stewart	W L Lanier
R W Millaudon	F O Nelson	Wm Tufts
John O Woodruff	F Shaw	H de Vinner
William Knox.	F O Rodgers	Robb Lyne
Rufus McIlheny	H L Levy	W Bogart
J A Dougherty	A H May	J W Gayle
J E Caldwell	J P Harrison	J J Robson.
John H Owen	John Hall	3jan

EN débarquement du navire Adriane, venant de Bordeaux :

50 barriques vin rouge;

20 demi du vin blanc;

1 futaille absynthe en feuille, à vendre par JOHN CLAUZURE,

21 fév 26 rue Toulouse

Prot, Gauthier, Loubat & Co.
Express de New-York et de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux :

16, 18 et 19 Wall street, New-York.

139 Main street, Hartford, Ct.

56 State street, New-Haven, Ct.

116 Chestnut street, Philadelphia, Pa

162 Baltimore street, Baltimore, Md

Pennsylvania Avenue, Washington

7 Fourteen street, Richmond, Va,

14 Washington street, Boston, Ma.

13 jan ADAMS & Co, 72 rue du Camp

Schneider frère,
10, rue Royale
Avis au public musical.

LES soussignés, importateurs de pianos et d'instrumens de musique en général, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont maintenant complété leur assortiment de pianos et d'autres instrumens de musique, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés et à des termes accommodants, contre bon papier de la ville.

Ils appellent l'attention particulière des amateurs et dilettantis sur un nouvel instrument de musique désigné sous le nom de "Harmonicon", ou Piano-Orgue dont on peut se servir séparément, soit comme piano seul, soit comme orgue seul, soit conjointement avec le piano, ou le goût de l'exécutant. Cet instrument se distingue aussi bien par la beauté du son, que par son élégance extérieure, jusqu'à présent, que personne pourra ... les ...

Cette utile et nouvelle invention, les marchands la réclament comme leur, ayant obtenu pour icelle des patentes pour les États-Unis à Washington en date du 27 septembre 1850, et pour la France à Paris ...

Messieurs les artistes et amateurs ainsi que le public en général, sont respectueusement invités de venir l'examiner.

Comme preuve convaincante du mérite de leur invention, les soussignés ont obtenu la permission de se référer aux personnes bien connues de cette ville et à l'étranger dont suivent les noms :

IGNACE PLEYEL & Co.,	Paris.
J. CHICKERING,	Boston.
HENRY HERZ,	
NOUS & CLARK,	New-York.
WM DUBOIS,	
MME F. BOYER,	
E. JOHNS,	Nouvelle-Orléans.
J. GABICI,	
TH DE LA HACHE,	

Comme un tribut de reconnaissance offert à la mémoire de leur ami décédé, M. G. P. Manouvrier ...

Les soussignés offrent aussi en vente un grand assortiment de Pianos (Pianofortes) de la célèbre manufacture de I. Pleyel & Co. de Paris, fabriqués expressément pour ce climat avec de grandes améliorations, désirées par les amateurs pour servir à l'intérieur ...

Aussi les soussignés se vérifient, sans crainte de se compromettre, offrir une pleine garantie pour tous les instruments de ce genre qu'on voudra acheter chez eux.

Pianos de seconde main à vendre et à louer.

SCHNEIDER FRERES,
No 10, rue Royale, vis-à-vis de la Banque
30 déc—1 m, 3 p s p ab de la Louisiane

J. GAUDIN,
Rue Royale 164,
entre les rues
St-Louis et Conti

VIENT de recevoir de France un assortiment de pianos des premières manufactures et ... sont de pianos piccolos d'ERARD & PLEYEL ... facteurs de renom, ainsi que des pianos à ... tous fabriqués pour le climat de la Louisiane et à vendre à des prix raisonnables.

M GAUDIN garantit ses instruments ... rapporte et se charge des accords et des réparations de pianos, et fait également des échanges ...

GRAND CHOIX DE PIANOS
Au prix coûtant pour cause de Liquidation.

A. PERIER,
Rue Royale 120, entre St-Philippe et Ursulines.

UN magnifique assortiment de pianos des fabriques de **Pleyel** et **Erard,** système et crampon en fer breveté.

Pianos piccolos en palissandre, de 6 3/4 octaves à octaves, à $225, $265 et $250.

Pianos Pleyel et Erard, grand format, à $300, $ ... et $400.

A. Perier, sur le point de partir pour France ... le Nord, prévient ses clients qu'il se chargera de toutes les commissions de Pianos Pleyel et Erard qui seront confiées.

Orgues Harmoniums à trois registres à vendre de $100 à $150.

Pianos à clavier, sur lesquels quiconque qui ne sait pas la musique peut exécuter, dans une seule seconde, tous les airs de polkas, mazurkas, etc. La piano se met à l'exécution de voir le mouvement du mécanisme et des marteaux sur les cordes. 2 déc

W. HARTKOPF,
FACTEUR DE PIANOS,
178, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre,

A reçu par les navires Ferrière et Minerva du Havre :

Une demi-douzaine de Pianos, consistant en Pianos à queue,

Pianos cordes obliques,

Pianos cordes verticales.

En attendant sous peu de jours un autre assortiment de pianos d'Erard.

N. Hartkopf garantit ses instruments sous tous les rapports et se charge, comme par le passé, des réparations et accords de pianos.

Pianos à louer et à échanger. 2 déc

E. ANTOGNINI,
Fabricant de Billards, No. 14, rue Conti, entre Chartres et Levée.

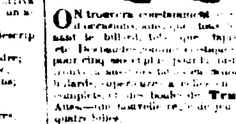

ON trouvera constamment ... assortiment d'accessoires ... tous les articles concernant le billard, tels que tapis, billes, queues, etc. Des tables ... pour cinq ans et plus ...

... complets et des boules de **Ten Pin Alley**, Aussi—une nouvelle règle de jeu pour le ... à quatre billes.

N. B. On trouvera dans le même établissement des billards ronds, nouvelle invention, avec ... blouse. Ces billards ont été proclamés par ...

Les personnes désirant voir l'effet de ces billards ronds, peuvent s'adresser au 92 rue de la Conti, ou à la cité du Veronon, chez M. Lucas Orbeli. 4fév

No 34, RUE DE CHARTRES—ENC. DOUANE
OLYMPE

A l'honneur de prévenir les dames que le vient de recevoir un grand choix de chapeaux de modes et nouveautés, qu'elle ... chapeaux ... de tulle, crêpe et dentelle, chapeaux de paille ... soie et paille dentelle pour dames et fillettes, ... paille d'Italie et Goncolières, chapeaux paille ... et paraude pour enfants, chapeaux d'Amazone, ... riche, chales ... dentelle noire, ... robe à volants, redingotes en jaconat et ... gants de soie et ... brodés, ... fleurs artificielles, plumes, &c. et qu'elle fera l'ouverture lundi prochain 6 mars courant.

2 mars

A. PARKER

A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle a reçu son assortiment de chapeaux paille en tous genres et sous les formes plus nouvelles. Pailles fantaisie, blanches de couleurs, pour dames et jeunes filles; pailles de riz et d'Italie. Également un grand choix de rubans et garnitures du goût le plus nouveau.

Elle en a retardé quelque temps l'ouverture, tendant de jour en jour son nouveauté de printemps annoncée par le steamer Falcon, et ... mousselines et organdis brodés, ... barèges unis et imprimés, hauts nouveautés, jaconats pour robes et peignoirs, mousselines de ... grenadine unie, brochée et à volants, ... cols ... et carreaux mousseline ... variété de BATISTE écossaise ... gants Jouvin pour dames et pour fillettes ...

Elle en fera l'ouverture mardi ... courant

PAPIERS PEINTS.
VON HEBERT & CO.,
Rue de Chartres, No 143,

RECOIVENT par les derniers arrivages : **3000** ROULEAUX, à vendre à 10, 15, 20 et 25 cents et au-dessus.

CONSTAMMENT

Un immense assortiment du papier de tenture pour appartements, cafés, restaurants, établissements publics &c, &c; coin de lits, devants de cheminées, ... &c. 3 fév

MARCHANDISES SECHES,
Bottes, Souliers et Chapeaux,
Encoignure Magazine et Commune,
Nos 11 et 13.

LES soussignés ont maintenant en mains et continuent à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de **marchandises sèches américaines et européennes**, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Leur stock de **marchandises sèches** comprend les articles suivants :

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises

COTON de Lowell 3/4, 4/4,

COTON blanc et écru 3/4, 7/8, 4/4

LINSEYS et JEANS du Kentucky et de Glascow;

LINSEYS à carreaux pour domestiques.

FLANELLES blanche, bleue, jaune, rouge et verte,

COTONNADE et DENIMS épaisse et légère pour habitation;

MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses,

SATINETS bleu, noir et mêlé,

CALICOS, guingham, anes et barèges français;

CALICOS mérinos, ALPACCAS et bombasines au glace;

BAS, chemises de peau, caleçons et GANTS anglais;

BAS et chaussettes allemands;

MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanche, en couleur et à dessins;

TOILE D'IRLANDE;

BRETELLES en gomme élastique, cols, dentelles, etc.

PARAPLUIES en soie et coton.

Ils offrent aussi en vente un assortiment complet de BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, manufacturés pour eux.

Chaussures de Massett,

Pour enfants et jeunes gens, de toutes grandeurs.

Bottes,

En peau de veau et kip; do de bœuf, pour habitation, pa. hours, etc.

Brodequins,

En cuir satiné, peau de veau et de bœuf, de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfans.

Bottines, Brodequins et souliers,

Pour dames, demoiselles, enfans et servantes, de toutes qualités.

Chapeaux et Casquettes,

De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes, jeunes gens et enfans, et très convenables pour ce marché. Les acheteurs sont respectueusement invités de venir examiner notre stock avant de faire leurs achats.

15nov NORTH BROTHERS.

CUISINE EN FER AUX VENT,
Améliorée ... à New-York.

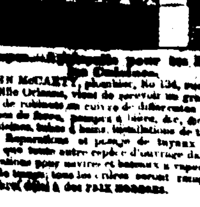

Pompes ... pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134, rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière, &c. &c; ustensiles de cuisines, bains à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne, réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 15sept